

Cet exemple d'ERNMT gratuit à AMBRES est édité par ERNMT OFFICIEL.COM

ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERS ET TECHNOLOGIQUES 16 AVENUE PIERRE FABRE 81500 AMBRES



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1	4 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE	SEISME : NIVEAU 1
RISQUES NATURELS (1)	RISQUES MINIERS (1)	RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)
Inondation Mouvement de terrain Séisme Tempête et grains (vent)	Aucun	Rupture de barrage Transport de marchandises dangereuses

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPRI AGOUT AVAL CASTRES	24/12/2002
Inondation (Inondation)	Approuvé		30/03/2012
Mouvement de terrain (Tassements différentiels)	Approuvé	PPR ARGILE	13/01/2009
Aucun		•	•

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable
- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain

⁽¹⁾ Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = BAse de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = BAse de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	Tarn	01/06/2000

Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
Inondations et coulées de boue	05/06/1992	06/06/1992	16/10/1992	17/10/1992
Glissement de terrain	05/06/1992	06/06/1992	16/10/1992	17/10/1992
lnondations et coulées de boue	09/06/1992	13/06/1992	16/10/1992	17/10/1992
Glissement de terrain	09/06/1992	13/06/1992	16/10/1992	17/10/1992
lnondations et coulées de boue	06/12/1996	08/12/1996	11/02/1997	23/02/1997
lnondations et coulées de boue	01/09/1997	01/09/1997	12/03/1998	28/03/1998
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1990	31/12/1990	27/12/2000	29/12/2000
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/03/1998	31/12/1998	27/12/2000	29/12/2000
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2005	31/03/2005	15/05/2008	22/05/2008
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2007	31/03/2007	07/08/2008	13/08/2008
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2008	31/03/2008	25/06/2009	27/06/2009
nondations et coulées de boue	11/06/2010	12/06/2010	29/10/2010	03/11/2010
Mouvements de terrain différentiels CSRS	11/04/2011	31/12/2011	10/01/2013	13/01/2013
nondations et coulées de boue	23/06/2014	23/06/2014	02/10/2014	04/10/2014

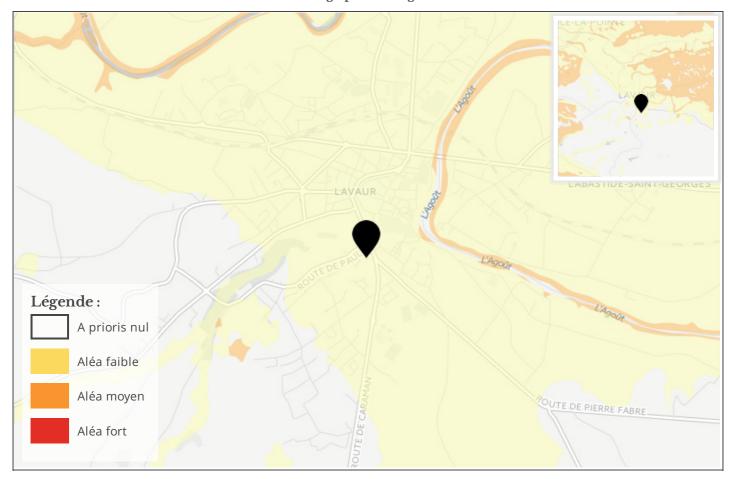
Cartographie des inondations



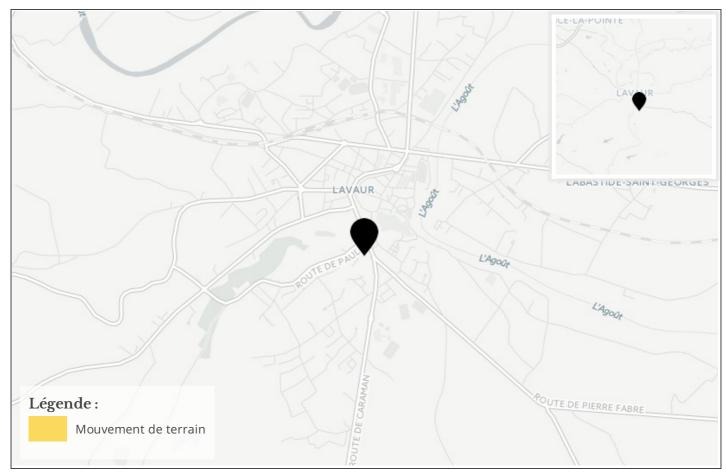
Cartographie des mouvements de terrains



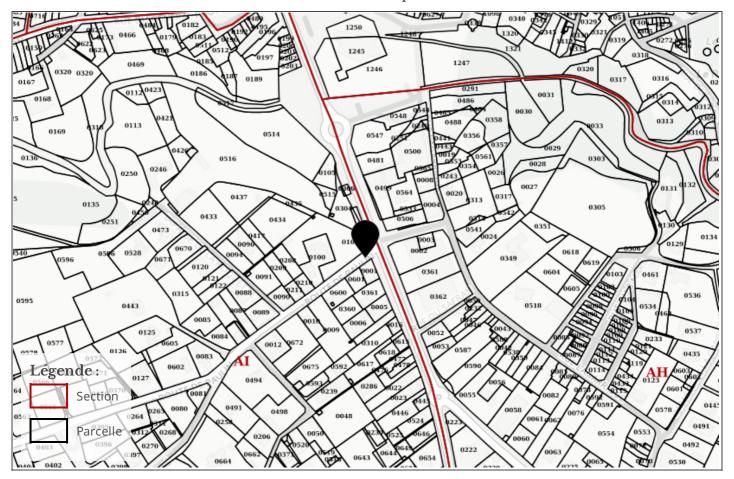
Cartographie des argiles



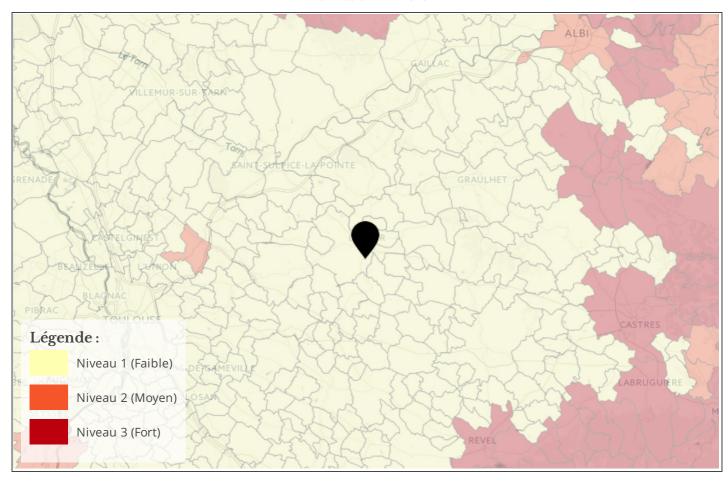
Cartographie des carrières / gypse



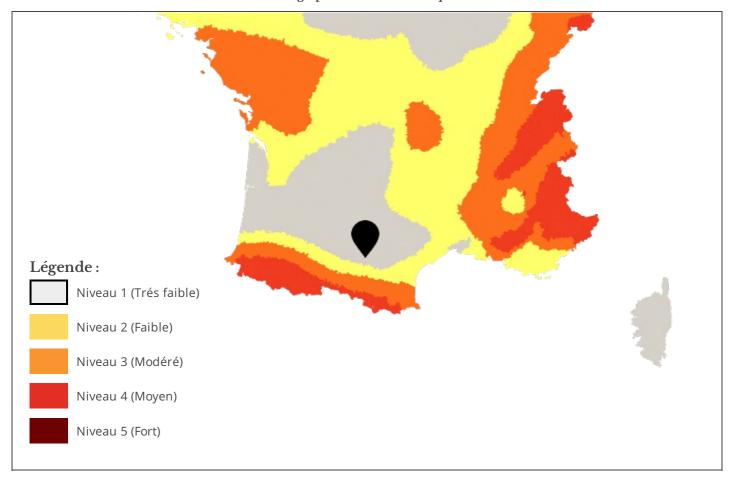
Referentiel cadastral parcelle



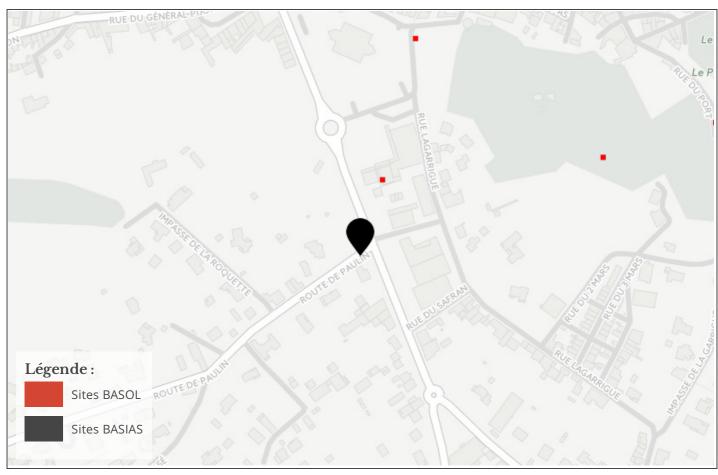
Information RADON



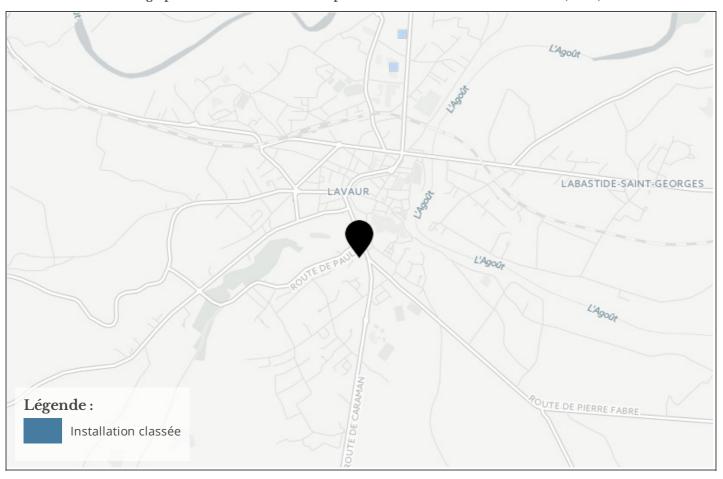
Cartographie des zones sismiques



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)





Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitic concernant l'immeuble, est établi sur la base des infor	the state of the s			rs ou technologiqu	es
N° 1917	·	ier 2006	Mis à jo	ur le 20 Septemb	re 2012
informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bât			,		
2. Adresse	code postal ou	Insee	commune		
16 Avenue Pierre Fabre	81	500		AMBRES	
3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs	olans de prévention de risques na	turels [PPR n]			
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels			Oui	No	on X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	appliqué par anticipation		Oui	No	
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	approuvé		Oui	X No	
> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :	**				
inondation	crue torrentielle	mouveme	nts de	avalanch	
	crue correnciene	t	errain		
sécheresse	cyclone	remontée de	nappe	feux de for	êt
séisme	volcan		autres		
extraits des documents de référence joints au pré	sent état et permettant la localisation	on de l'immeuble	au regard des ris	sques pris en compt	е
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travau		naturels	Oui	No	
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR	l naturels ont été réalisés		Oui	No	on
4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévo	ention de risques miniers [PPR m]				
en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier					
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers			Oui	No	on X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	appliqué par anticipation		Oui	No	
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	approuvé		Oui	No	on X
> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :					
	mouvements de terrain		autres		
extraits des documents de référence joints au pré	sent état et permettant la localisatio	on de l'immeuble	au regard des ris	sques pris en compt	e
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travau	y dans la ràglament du ou des DDD	minions	Oui	No	on X
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR		IIIIIIIeis	Oui	No	
		IDDD 41	Cui	140	,111
5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévo		_	Out		V
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arr		ore approuve	Oui	No	on X
effet toxique	effet thermique	effet de surpi	rossion		
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux		•	Oui	No	on X
extraits des documents de référence joints au pré					
extraits des documents de reference joints au pre	sent etat et permettant la localisatio	on de l'illilleuble	au regard des ris	sques pris en compt	e
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travau	x dans le règlement du ou des PPR				
technologiques	x dans le regiernent da ou des i i ik		Oui	No	on X
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPF	technologiques ont été réalisés		Oui	No	n
6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglem	entaire pour la prise en compte d	le la sismicité			
en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de	e l'environnement				
> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité	zone 5 zone 4	zone 3	zone	2 zone 1	I X
	forte moyer	nne m	odérée	faible	trés
					faible
7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'as	· ·	naturelle, miniè	ere ou technolo	gique	
en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement					
> L'information est mentionnée dans l'acte authentique co	ristatant la realisation de la vente		Oui	No	ori
vendeur/bailleur – acquéreur/locataire					
8. Vendeur - Bailleur	jean			Durand	
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne		4	Dupond	
10. Lieu / Date	AMBRES	al 4 a a a a a a a a a a a a a a a a a a	ا المانانانان المانان	7/06/2017	desertes.

Attention! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
MPY8100266	maillet services sarl / bulot e., station service, station service shell, quai tour des rondesde la - 76 route de castres lavaur (81140)	62 mètres
MPY8108553	ferragut pierre sarl / gallart francis , pressing, , 15 avenue charles de gaulle lavaur (81140)	408 mètres
MPY8100081	cassagnes jean etienne, tannerie, mégisserie, , lavaur (81140)	454 mètres
MPY8104264	martelly antoine/petiot marcel, réparation de motocycles, , 32 rue carlusset lavaur (81140)	480 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		
	Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)	
Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.

Télécharger l'arrété préfectoral

http://www.tarn.gouv.fr/ambres-a680.html

Ministère du Développement Durable

Ministere du Developpement Duruble					
Préfecture : Tarn	Déclarationde sinistres indemnisés				
en application du IV de l'article	L 125-5 du Code l'environnement Adresse de l'immeuble				
Commune					
VIAIDIUE	Sinistres indemnisés dans le cadre				
	d'une reconnaissance de l'état de		ne		
Arrêtés de reconnaissance de l'état de	Cochez les cases OUI ou NON				
catastrophes au profit de la commune	si, à votre connaissance, l'immeuble suite à des dommages consécutifs à	-			
	saite a des dominages consecutis a	criacari acs	evenents		
Tempête	Arrêté en date du 18/11/1982	Ogui	O Non		
· ·		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•		
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/10/1992	O Oui	O Non		
Glissement de terrain	Arrêté en date du 16/10/1992	Ooui	O Non		
		Oui	O Non		
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/10/1992	O Oui	O Non		
Glissement de terrain	Arrêté en date du 16/10/1992	0 0	O Non		
dissement de terrain	7 Wrete eff date da 10/10/1992	Oui	O NOTI		
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 11/02/1997	O Oui	O Non		
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 12/03/1998	0 0	O Non		
mondations et coulees de bode	Affecte eff date du 12/03/1990	Ooui	O Non		
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 27/12/2000	O Oui	O Non		
Mourements de teurs in différentiele CCDC	Arrâtá an data du 27/12/2000	0	0		
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 27/12/2000	O Oui	ONon		
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 25/08/2004	O Oui	ONon		
Management de bours in différent de la conc	A m24 / a m data da 45 (05 (2000	0	0		
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 15/05/2008	O Oui	O Non		
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 07/08/2008	O Oui	O Non		
			_		
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 25/06/2009	O Oui	ONon		
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 29/10/2010	O Oui	O Non		
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 10/01/2013	O Oui	O Non		
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 02/10/2014	O Oui	O Non		
Etabli le :	Nom et visa du vendeur ou du baille	eur			
	Visa de l'acquéreur ou du locataire				
Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire	de l'acqueleur ou du rocutaire				

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : **www.prim.net**